

FORMATION DES ENSEIGNANTS : UN NOUVEAU CALENDRIER

Suite à la demande de la FSU, le SNESUP a été reçu dans le cadre d'une délégation FSU par les ministres de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Le SNESUP a réaffirmé son attachement à l'amélioration de la formation des enseignants et à la reconnaissance de l'élévation du niveau de qualification par un Master. Le SNESUP a rappelé son opposition au projet actuel de réforme de la formation des enseignants.

Avec le soutien de la communauté universitaire, le SNESUP a demandé la reprise sur le fond du dossier de cette réforme. Il exige la non publication des projets de décrets. Il faut changer de méthode.

Luc CHATEL a annoncé la création de trois groupes d'expertise ministériels (portant sur « la date du concours pendant le Master2 », « la maquette du concours », « le contenu du tiers de formation continuée »). Les groupes sont composés d'experts et de membres de l'administration centrale. En parallèle seront organisées des rencontres bilatérales entre le ministère et les organisations syndicales sur le même sujet.

Notre intervention a poussé le ministre à repousser de mi-novembre à mi-avril la date de dépôt des maquettes et nous a permis d'obtenir un débat sur le cadrage national des masters à la mi-décembre en CNESER. Concédé par les ministres, le changement de calendrier et le débat sur le cadrage des masters annoncé en CNESER fin 2009 est un premier pas. Valérie PECRESSE a été contrainte de préciser en le modifiant le calendrier :

- 15 juillet : dépôt des « conclusions » MAROIS-FILATRE ;
- 30 juillet : publication des décrets statutaires ;
- début septembre : installation des groupes d'expertise ministériels ;
- fin novembre : restitution des travaux de ces groupes sur le cadrage national des Masters ;
- mi-décembre : un débat en CNESER sur le cadrage national des Masters ;

- mi-avril : date de dépôts des maquettes ;
- mi-juin : CNESER habilitation.

Nous devons obtenir des garanties sur le cadre national des masters et sur les moyens attribués durablement à la formation des maîtres, parmi lesquels les IUFM et leurs personnels, sans quoi l'objectif affiché d'élévation des qualifications ne pourra être atteint. Ce n'est qu'à ces conditions que l'élaboration des maquettes ne pourra être engagée. Une « carte nationale des formations », non concurrentielle, pourra faire l'objet d'une analyse approfondie lors du CNESER habilitation spécifique à la FDE au mois de juin.

Luc CHATEL et Valérie PECRESSE disent attendre que la commission MAROIS-FILATRE rende ses conclusions mi-juillet pour publier les décrets sur la « masterisation ». Le SNESUP s'interroge sur la validité et la légitimité des propositions d'une commission ayant suspendu ses travaux et ses auditions.

Si le recours au comité de suivi master et au CNESER dans la phase d'expertise, la modification du calendrier marquent des inflexions, cela ne doit pas occulter l'absence de bilan de la formation des enseignants depuis 1990 et la continuité de l'action de Luc Chatel avec celle de son prédécesseur (place du concours en M2, 1/3 de formation continuée, modification des plans de formation et mise en place imposée des stages 108h dès cette année pour les étudiants passant les concours...). Le SNESUP réaffirme sa demande qu'une commission thématique permanente issue du CNESER et du CSE (dotée du temps et des moyens nécessaires) soit saisie de la question complexe de la formation et de recrutement des maîtres.

Le SNESUP appelle à poursuivre l'action pendant l'été et dès la rentrée, notamment le 15 septembre, journée nationale banalisée de la formation des enseignants avec tous les partenaires.

Libération immédiate de Clotilde Reiss : l'appel ci-dessous a été signé par le SNESUP et par des syndicalistes universitaires présents au Colloque de l'UNESCO

Clotilde Reiss, lectrice d'université française âgée de 23 ans, a été accusée d'espionnage la semaine dernière après avoir assisté à des manifestations à Ispahan contre le scrutin contesté du 12 juin à l'issue duquel le Président Mahmoud Ahmadinejad incarnant une ligne dure a été réélu. Elle a été arrêtée mercredi dernier tandis qu'elle s'apprêtait à quitter le pays. Les syndicats soussignés de l'enseignement supérieur protestent vivement contre la répression politique et exigent sa libération immédiate.

CAISSES DE GREVE

Alerté par la multiplication des mesures d'intimidation dans les universités et les annonces provocatrices de la Ministre, le SNESUP a organisé un suivi national des cas de répression antisyndicale et de retenues de salaire. Il condamne ces mesures et a mis en place une caisse de grève. Il appelle les sections à la populariser et les collègues à l'abonder pour soutenir au plus vite les collègues les plus en difficulté.

Lettre ouverte de Stéphane TASSEL à Valérie Péresse parue dans Le Monde du 8 juillet :

<http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=4249&ptid=5&cid=240>